

# Les clés d'une construction durable

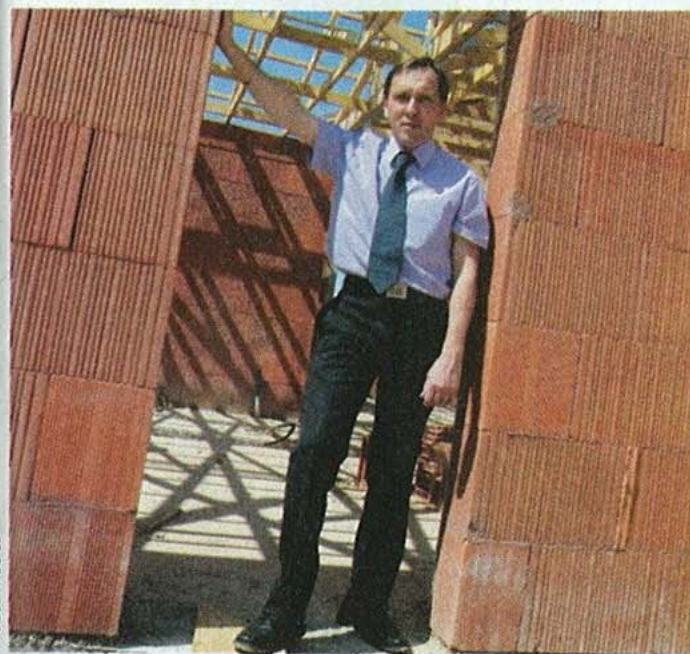
**« Une belle surprise... » PDG de SATOV, constructeur de maisons individuelles de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85), Jocelyn Merceron ne cache pas sa fierté d'avoir reçu le trophée RSE de la responsabilité sociale et environnementale\*.**

Pour cette PME d'une trentaine de salariés récompensée dans la catégorie des entreprises de moins de 50 salariés, la construction de logements écologiques, évolutifs et néanmoins

accessibles, correspond à une conviction profonde, portée par le chef d'entreprise et partagée par ses collaborateurs, ses fournisseurs ainsi que ses artisans sous-traitants. « Là où certains font du saupoudrage d'actions environnementales, nous proposons à nos clients une démarche globale. Elle constitue notre standard de construction. » Preuve de cet engagement concret, SATOV a réalisé à elle seule l'an dernier

50 des 250 chantiers NF HQE menés en France. « Il faut faire mieux... » Jocelyn Merceron s'y emploie, partageant son expérience avec ses homologues. Un rôle moteur auquel les femmes et les hommes de cette entreprise, où la parité est réelle, sont associés. « Ce trophée RSE doit être l'occasion de continuer à innover. » ■

*\* Organisé, avec le soutien de la Région dans le cadre de son Agenda 21, par Audencia et l'École des mines de Nantes.*



## EXPLIQUEZ-MOI

### Changer en profondeur les conditions de l'économie

« La crise est grave, avec comme conséquences le chômage partiel, les licenciements, la précarité... Mais, bon gré, mal gré, il faut y voir également une opportunité de repenser notre économie. Nous devons tirer un vrai bilan du passé, et tenter dès aujourd'hui d'améliorer et de changer en profondeur les conditions de la vie économique de demain. La Région encourage ainsi les entreprises, en particulier les PME, à mettre en place la « responsabilité sociale des entreprises ». Cette démarche décline les principes du développement durable au monde économique, entraînant l'entreprise à intégrer le respect de l'environnement et l'amélioration des conditions de travail dans son activité. Dans ce contexte renouvelé, on peut espérer mieux préparer la reprise avec des salariés plus impliqués dans une entreprise prête à relever les défis environnementaux auxquels notre monde est confronté. »

[jacques.cochy@paysdelaloire.fr](mailto:jacques.cochy@paysdelaloire.fr)



**Jacques Cochy,**

conseiller régional,  
membre de  
la commission du  
Développement  
économique